



**SAPEURS-POMPIERS
AUBE**

ETAT-MAJOR

Troyes, le 07 AOUT 2024

**NOTE DE SERVICE
N°2024-03-044**

SERVICE COMPETENCES, FORMATION ET
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Affaire suivie par Lieutenant Philippe PINARD
Email : sdis.formation@sdis10.fr

Objet : Calendriers de formation année 2025

PJ : Calendrier de formation

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de formation au titre de l'année 2025, vous trouverez en pièces jointes les calendriers correspondant qui recensent l'ensemble des formations proposées. Les inscriptions (*stagiaires et formateurs*) se feront à partir de l'interface *Webfor*. Vous trouverez le calendrier 2025 sur le site intranet du SDIS.

Dans le cadre de la filière « développement des compétences et de la formation », les compétences des formateurs doivent évoluer pour être en adéquation avec les textes réglementaires. Les formations de formateurs accompagnateurs sont nécessaires pour la validation des stages, pour cela il est vivement recommandé aux encadrants de s'inscrire sur la formation « formateur-accompagnateur ». Si les demandes sont nombreuses, nous pourrions inscrire des stagiaires sur des stages extra départementaux via le CNFPT.

Des formations de formateurs par thèmes sont organisées, afin d'établir des éléments de langage commun pour une homogénéisation des formations départementales. Ces formations seront obligatoires pour continuer d'encadrer les faces à faces pédagogiques (exemple formation de formateur COD0).

Des Référentiels Internes d'Organisation de Formation et d'Évaluation seront diffusés via l'intranet du SDIS. Ces RIOFE tiennent compte de la réglementation en vigueur pour les sapeurs-pompiers.

Nous vous remercions de diffuser ces éléments à vos personnels.

Le service Compétences, Formation et Activités Physiques et Sportives se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Destinataires :

- Sous directeurs
- Chefs de groupement
- Chefs de centre de secours et adjoints
- Chefs de services

Le chef de corps départemental,
Directeur départemental
Des Services d'Incendie et de Secours



Colonel Rémy ANDRIOT